

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

40 annuités pour les fonctionnaires ?
30 milliards
d'heures de travail en moins pour les jeunes

L'assaut se prépare contre nos retraites

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : juillet 2002

Démocratie & Socialisme

Dans son discours d'investiture du 3 juillet J.-P. Raffarin a sonné le tocsin : avant "la fin du premier semestre 2003", il aura mis en cause veut remettre en cause le système actuel de retraites.

1°) Chaque système particulier de retraite sera revu et modifié selon un calendrier séparé. Ce sera des coups durs portés à ceux qui ont des avantages dus aux pénibilités de leur métier.

2°) Le choix de parti en retraite à l'âge qu'on veut pour "gagner plus" sera instauré. C'est le fin du "droit à 60 ans. Vous aurez le "choix" entre travailler plus longtemps ou avoir une retraite plus basse.

3°) Il annonce des compléments de retraite avec incitation fiscale (fonds de pension). On pense tous aux faillites des tricheurs qui gèrent ces fonds et aux millions de pauvres salariés qui se sont fait gruger par ce système.

4°) Il annonce "l'équité" : ce qui signifie le même nombre d'annuités (40) pour le public et le privé : ce qui privera le privé de l'espoir d'en revenir à 37,5 annuités. Et recréera du chômage de masse.

La "liberté" de prendre sa retraite "quand on veut", c'est l'hypocrisie totale !

Comme si chacun pouvait "choisir" l'âge de son départ en retraite alors qu'il dépend de l'employeur, du nombre de trimestres, et du taux de remplacement...

Lorsque Raffarin propose d'allonger la durée de cotisation à 40 années de cotisation dans la fonction publique, une telle mesure ne couvrirait que 5 % des besoins de financement de nos retraites. Il ne propose pas de baisser le montant des retraites. Il propose même de "garantir une retraite d'un bon niveau"... Et, non seulement il ne propose pas d'augmenter le taux des cotisations retraites mais il propose de les diminuer. Il veut, en effet, baisser les "charges" c'est-à-dire les cotisations sociales et donc les cotisations retraites

. Nous pouvons être sûrs d'une chose, c'est ce que cela entraînerait : un recul considérable de l'âge de départ en retraite et une baisse insupportable du montant des retraites.

Pour y parer, Raffarin essaye propose les "fonds de pension à la française".

Comme Chirac, il souhaite laisser la "liberté d'épargner en franchise d'impôt pour améliorer sa retraite en organisant l'épargne individuelle et en créant des fonds de pension à la Française".

Or, des fonds de pension, même "à la Française" n'apporteraient aucune solution au problème de nos retraites, au contraire.

En effet, soit ces fonds de pension constitueraient réellement un "3ème étage" pour nos retraites, un étage supplémentaire. Et la question qui se pose aussitôt serait de savoir comment il serait possible à Raffarin de financer cet étage supplémentaire alors qu'il n'est pas capable de nous dire comment il va financer les deux premiers ! (CF D&S n° 93 mars).

Qui peut encore croire aux fonds de pension, après la crise asiatique, la crise russe, la crise mexicaine, la crise brésilienne, la crise argentine ?

Qui peut encore y croire après le krach du Nasdaq et des valeurs de la "nouvelle économie" ?

Qui peut encore y croire après la faillite du mastodonte du secteur de l'énergie, Enron, qui laisse sur la paille des milliers de salariés et de futurs retraités qui cotisaient depuis des dizaines d'années sur le fonds de pension de l'entreprise ?

Quel salarié a encore, aujourd'hui, envie de jouer sa retraite à la Bourse après Tyco, Vivendi, les faussaires capitalistes ?

La retraite à la carte ?

Raffarin plaide : "la liberté pour ceux qui veulent et qui peuvent travailler plus longtemps". Cette proposition n'a strictement aucun sens. Les 2/3 des salariés qui arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite ne sont plus au travail mais au chômage, en maladie ou en invalidité.

L'assaut se prépare contre nos retraites

Raffarin doit sans doute vivre sur une autre planète que la nôtre. Mais pas à proximité des salariés pour lesquels il est impossible de parler de " liberté " dans le choix de l'âge de départ à la retraite. La seule liberté qui existera sera celle d'espérer pouvoir continuer à travailler jusqu'à 63 ou 65 ans pour "avoir son nombre de trimestres".

Ou de continuer à être exclu du monde du travail à 50 ou 55 ans avec des droits à la retraite considérablement amputés.

C'est le choix entre "s'user davantage ou vivre moins bien le reste de son âge".

Les 40 annuités pour tous :

En 1972, il suffisait de 30 annuités... et la retraite était pourtant à 65 ans ! Aujourd'hui que la France est plus riche, il faudrait cotiser plus...

Et cela consisterait, nous l'avons toujours dit, à faire travailler 5,5 millions de salariés pendant 36 mois de plus, c'est à dire à rallonger la durée du travail sur la vie plus qu'elle n'a été raccourcie sur la semaine par les 35 h...

Raffarin sonne le tocsin : préparons le combat, un grand comité national unitaire pour le retour aux 37,5 annuités devrait trouver sa place autour d'un appel approprié.